

SPECIAL FAC DES LETTRES

La Lettre des Etudiants

Publiée par les élus "Solidarité étudiante" AGEL-UNEF

numéro 6

LES COPIES ANONYMES EN SEPTEMBRE

La pétition pour l'anonymat des copies d'examen en Lettres dès la session de juin 86, a recueilli plus de 200 signatures favorables.

Saisi de ce problème par les élus "SOLIDARITE ETUDIANTE", le conseil de l'UER des Lettres s'est donc penché sur la question : d'emblée, l'anonymat a suscité l'hostilité de la plupart des enseignants,

TOUT Y EST PASSE :

* Les objections à caractère technique, surcharge de travail pour les services administratifs, après discussion, il s'avèra que cela ne changerait rien pour eux.

- Il faut concevoir un nouveau type de copies avec un coin à rabattre, les imprimer, alors qu'il reste un stock très important de copies actuelles (non anonymables), qu'il faut bien écouler.

* Les objections "pédagogiques",

- L'anonymat défavorisera l'étudiant, le prof serait en effet moins porté à l'indulgence devant une copie dont il ne connaîtrait pas la provenance....(sic)

- "de toute façon on finit toujours par reconnaître l'écriture du candidat" : c'est la plupart du temps faux en 1ère ou 2ème année.

- Enfin, l'anonymat n'aura que peu d'influence (les épreuves de contrôle continu, de même que les épreuves orales ne pouvant être anonymes).

Après près d'une heure de discussion, on est arrivé (peiniblement) à un compromis : dans un premier temps, LES COPIES SERONT ANONYMES dès cette année, mais seulement pour la 2nde session et en DEUG 1 et 2 uniquement.

L'anonymat jouera alors à plein (du moins pour les épreuves écrites), la note de contrôle continu n'étant pas prise en compte à la session de septembre.

Cet acquis peut paraître bien mince, mais il faut savoir que ce problème a été posé à plusieurs reprises par le passé, et que c'est la 1ère fois qu'il trouve un début de solution. Ce qui est évident en Droit/Sciences éco (par exemple), où les copies sont anonymes depuis toujours, ne l'est pas en Lettres.

Y aura t'il une 2nde étape ? (vers l'anonymat de toutes les épreuves écrites), c'est aux étudiants de le dire, mais pour cela, l'action des élus, seuls dans un conseil, ne suffira pas.

AU VERSO

* REFORMES UNIVERSITAIRES:

Chirac flirte avec l'UNI

* Pierre POUTHIER nouveau président de l'université, élu grace aux voix de l'AGEL-UNEF

* Géo de l'aménagement : nouveau diplôme ?

EXAMS : LES ELUS "SOLIDARITE ETUDIANTE" tiendront une permanence syndicale, pendant la période des exams (consultez les panneaux de l'AGEL-UNEF dans les couloirs)

REFORMES

L'UNIVERSITE DANS LE COLLIMATEUR DE MONORY

Le Gouvernement semble vouloir aller vite (Yves DURAND, vice Président de l'UNI a été nommé conseiller de Jacques CHIRAC), ceci explique sans doute cela...

On sera fixé dans les semaines qui viennent, parmi les mesures à attendre :

Abrogation de la loi SAVARY (de 1984) pour la remplacer par un statut de très large autonomie pour les universités, **C'EST A DIRE:**

- **Liberté de fixer le montant des droits d'inscription :** on parle d'une fourchette de 1000 à 5000 F ! (on paierait plus en LEA ou en Géo, qu'en Histoire ou en Lettres modernes, par exemple).

- **Liberté d'instaurer une sélection** à l'entrée du Deug, de la licence (dossier, concours, mention au bac, entretien,...etc)

- **Disparition progressive des diplômes nationaux :** Celà veut dire qu'un diplôme préparé à Limoges n'aura plus la même valeur à Paris ou à Lyon, et ne sera peut être pas reconnu comme tel.

- **A plus ou moins long terme, désengagement total de l'Etat dans le financement des universités** (dixit R. MONORY dans sa conférence de presse du 14.04.86). Elles devront trouver d'autres ressources auprès des étudiants (Hausse massive des droits d'inscription), de la Région, des entreprises,...etc.

- **Prise en compte du "mérite" de l'étudiant** pour l'attribution des bourses.

- Appel à des emprunts bancaires pour compléter les bourses,...etc.

Ces orientations, si elles sont mises en oeuvre auront de graves conséquences pour les étudiants et l'université de Limoges : **Baisse du nombre d'étudiants** (du fait des droits d'inscription élevés), **baisse du nombre de diplômés**, **disparition de certaines filières jugées peu rentables par les entreprises**, **création de filières d'élite, très sélectives** (qui auront beaucoup de moyens, grace aux droits d'inscription), **face à des filières "poubelle",...etc.**

UNIVERSITE

UN PRESIDENT CONTRE LA SELECTION ET LA HAUSSE DES DROITS D'INSCRIPTION

Pierre POUTHIER (professeur de Latin) a été élu vendredi 25 avril, **PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES**, pour 5 ans, en remplacement de Raymond JULIEN (prof de Biologie), par la réunion des 3 conseils élus en février dernier.

P. POUTHIER s'est prononcé contre toute hausse des droits d'inscription, toute sélection à l'entrée du Deug et des licences dites fondamentales (il s'est montré plus flou en ce qui concerne les licences dites professionnelles ou appliquées), à défendre et à développer à la fois les enseignements fondamentaux et les enseignements professionnalisés.

IL A RECU LE SOUTIEN DES 19 ELUS "SOLIDARITE ETUDIANTE", des enseignants du SNESup (FEN), du SGEN (CFDT), des autres personnels (FEN et CGT). Il a obtenu plus de 80 voix. **SANS L'APPUI DES ELUS UNEF, IL N'AURAIT JAMAIS ETE ELU.**

Face à lui, Raymond ARCHER, ancien doyen de la Fac de Droit, a obtenu un peu plus de 40 voix, partisan de l'autonomie des universités, il était en particulier soutenu par l'UNI.

DIPLOMES

DEUST GEO DE L'AMENAGEMENT

* **UN PROJET DE DEUST** (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), l'équivalent "professionnalisé" du Deug), a été présenté par **M. BALABANIAN** (au nom du Département de Géo)

IL S'AGIT D'UN DEUST ANALYSTE DE L'ENVIRONNEMENT

* Son objet : Former en 2 ans après le Bac, des techniciens de l'environnement, capables de travailler dans des bureaux d'études...

* Le programme : Géomorphologie, Biologie, Droit de l'environnement, Informatique, stages en entreprises,...etc.

* **L'INTERET :** Ce serait la seule formation de ce type en Limousin, elle offrirait des débouchés intéressants.

* **Les élus SOLIDARITE ETUDIANTE ont apporté tout leur soutien à cette demande.** La balle est dans le camp du Ministère de l'Education, les chances d'aboutir sont plus que limitées, surtout depuis le changement de Gouvernement.